



Secrétariat Général

Service des Assemblées
et Vie des Institutions

Compte-rendu du Conseil municipal

Séance ordinaire du lundi 8 février 2021 à 9 heures

L'an deux mille-vingt et un, le huit février, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont assemblés en visioconférence, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michaël DELAFOSSE,

Nombre de membres en exercice : 65

Présents :

Tasnime AKBARALY, Nadia AKIL, Luc ALBERNHE, Georges ARDISSON, Eddine ARIZTEGUI, Michel ASLANIAN, Christian ASSAF, Yves BARRAL, Boris BELLANGER, Christophe BOURDIN, Françoise BOUTET-WAISS, Véronique BRUNET, Elodie BRUN-MANDON, Emilie CABELLO, Michel CALVO, Roger-Yannick CHARTIER, Sébastien COTE, Michaël DELAFOSSE, Jean-Dominique DELAVEAU, Mickaël DIORE, Fanny DOMBRE-COSTE, Alenka DOULAIN, Caroline DUFOIX, Abdi EL KANDOOUSSI, Hind EMAD, Maryse FAYE, Julie FRÊCHE, Clara GIMENEZ, Serge GUISEPPIN, Clare HART, Mylvia HOUGUET, Stéphanie JANNIN, Salim JAWHARI, Stéphane JOUAULT, Flora LABOURIER, Mustapha LAOUKIRI, Max LEVITA, Mustapha MAJDOUL, Sophiane MANSOURIA, Coralie MANTION, Nicole MARIN-KHOURY, Isabelle MARSALA, Hervé MARTIN, Marie MASSART, Fatma NAKIB, Laurent NISON, Yvan NOSBE, Clothilde OLLIER, Bruno PATERNOT, Catherine RIBOT, Agnès ROBIN, Séverine SAINT-MARTIN, Agnès SAURAT, Mikel SEBLIN, Célia SERRANO, Radia TIKOUK, Bernard TRAVIER, Joëlle URBANI, François VASQUEZ, Annie YAGUE.

Absent(es) ayant voté par procuration en application de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales :

Mohed ALTRAD ayant donné pouvoir à Serge GUISEPPIN, Patricia MIRALLES ayant donné pouvoir à Annie YAGUE, Manu REYNAUD ayant donné pouvoir à Marie MASSART, Philippe SAUREL ayant donné pouvoir à Abdi EL KANDOOUSSI, Charles SULTAN ayant donné pouvoir à Julie FRÊCHE.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2021

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour qui comporte 62 affaires.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Pour : 65 voix

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2020

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des élus le projet du procès-verbal du 30 novembre 2020.

Le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

Pour : 65 voix

APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil prend acte.

AFFAIRE 1 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE DE MONTPELLIER DANS LA PRISE EN COMPTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - ANNÉE 2020

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 2 : RESSOURCES - VOTE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT - CRÉATIONS, RÉVISIONS ET CLÔTURES - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

Abstentions : 12 voix

Se sont abstenus : M. Luc ALBERNHE, Mme Alenka DOULAIN, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Stéphanie JANNIN, M. Max LEVITA, M. Mustapha MAJDOUL, Mme Isabelle MARSALA, Mme Patricia MIRALLES, Mme Clothilde OLLIER, M. Philippe SAUREL, Mme Joëlle URBANI, Mme Annie YAGUE.

AFFAIRE 3 : RESSOURCES - BUDGET PRIMITIF 2021 - ADOPTION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 54 voix

Contre : 2 voix

Ont voté contre : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

Abstentions : 9 voix

Se sont abstenus : M. Luc ALBERNHE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Stéphanie JANNIN, M. Max LEVITA, M. Mustapha MAJDOUL, Mme Isabelle MARSALA, M. Philippe SAUREL, Mme Joëlle URBANI, Mme Annie YAGUE.

AFFAIRE 4 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - VALORISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES - RÉALISATION DE TROIS INSTALLATIONS DE CHAUFFERIE BOIS-ÉNERGIE AUX GROUPES SCOLAIRES DURUY-COMBES, D'AUBIGNÉ-DR CALMETTE ET FRANCK-DICKENS - CONVENTION DE MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE VILLE/HÉRAULT ÉNERGIES - PROGRAMME 2021/2022 - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 5 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - VILLE PARC - CONVENTION DE TRANSFERT DE GESTION ENTRE L'ÉTAT ET LA VILLE DE MONTPELLIER PORTANT SUR LE PARC DE L'ASPIRANT TASTAVIN, RUE LAKANAL - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 64 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 6 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - COOPÉRATION ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER ET LES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT - CONVENTION DE COORDINATION 2021-2023 - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 64 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 7 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - COOPÉRATION ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER ET LES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES DE RADIOCOMMUNICATION SUR L'INFRASTRUCTURE NATIONALE PARTAGEABLE DES TRANSMISSIONS SOUS L'AUTORITÉ DE MONSIEUR LE PRÉFET - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 8 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PUBLIQUES ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ POUR LE RÉSEAU RADIO TETRA ET SYSTÈME NUMÉRIQUE - EXTENSION INFRASTRUCTURE, TERMINAUX, MAINTENANCE INFRASTRUCTURE ET LOGICIEL - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 9 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE - AVENANT N°3 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme Flora LABOURIER quitte définitivement la séance en donnant pouvoir à Mme Radia TIKOUK.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Hind EMAD, Mme Julie FRÉCHE, Mme Clara GIMENEZ, Mme Coralie MANTION, M. Laurent NISON, M. Philippe SAUREL, M. Charles SULTAN.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 45 voix

Contre : 8 voix

Ont voté contre : M. Luc ALBERNHE, Mme Stéphanie JANNIN, M. Max LEVITA, M. Mustapha MAJDOUL, Mme Isabelle MARSALA, Mme Patricia MIRALLES, Mme Joëlle URBANI, Mme Annie YAGUE.

Abstentions : 4 voix

Se sont abstenus : M. Mohed ALTRAD, Mme Alenka DOULAIN, M. Serge GUISEPPIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 10 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - PRINCIPES ET MODALITÉS DE SOUTIEN AU SPECTACLE VIVANT - APPROBATION

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Bruno PATERNOT.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Abstentions : 8 voix

Se sont abstenus : Mme Stéphanie JANNIN, M. Mustapha MAJDOUL, Mme Isabelle MARSALA, Mme Patricia MIRALLES, M. Philippe SAUREL, M. Bernard TRAVIER, Mme Joëlle URBANI, Mme Annie YAGUE.

AFFAIRE 11 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE - CITÉ INTELLIGENTE - MESURES DU PLAN DE RELANCE EN FAVEUR DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE - CRÉATION DE CONTRATS DE PROJETS "CONSEILLER NUMÉRIQUE" - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 12 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - SOUTIEN AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL - COMÉDIE DES BOUQUINISTES - CRÉATION D'UN NOUVEAU JOUR DE MARCHÉ - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 13 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - SOUTIEN AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL - QUARTIER DES AUBES - RUE DES CAILLES - CRÉATION D'UN MARCHÉ PAYSAN DE PLEIN AIR ET CONVENTION DE GESTION DU MARCHÉ ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER ET L'ASSOCIATION MARCHÉS PAYSANS - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 14 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - MANÈGE D'ENFANTS - PLACE CARDINAL VERDIER - PARC TASTAVIN - DÉSIGNATION DE L'OCCUPANT - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 15 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - REVITALISATION DU CŒUR DE VILLE - AIDE À LA REQUALIFICATION DES DEVANTURES DES LOCAUX D'ACTIVITÉS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 16 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER ET L'ONISEP - PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LE JEU-CONCOURS "L'AVENIR S'IMAGINE !" - 17ÈME ÉDITION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Mustapha LAOUKIRI.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 64 voix

AFFAIRE 17 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - MIXITÉ DE L'OFFRE D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS - RÉSERVATION DE BERCEAUX MUNICIPAUX AU PROFIT D'ORGANISMES PUBLICS OU PRIVÉS - TARIF 2021-2022 - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 18 : RAYONNEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - REQUALIFICATION DE L'AXE HISTORIQUE ARCEAUX - PEYROU - FOCH - PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE - PLACE ROYALE DU PEYROU - RESTAURATION DES PORTAILS D'ENTRÉE EST ET OUEST ET DE LA BALUSTRADE - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 64 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 19 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER MOSSON - RESTRUCTURATION DES COMMERCES SUD MOSSON - CONVENTION PARTENARIALE ENTRE L'AGENCE NATIONALE DE COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT), LA VILLE DE MONTPELLIER ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme Clothilde OLLIER quitte la séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Hind EMAD, M. Salim JAWHARI, M. Hervé MARTIN, Mme Catherine RIBOT, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

AFFAIRE 20 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DES CÉVENNES - MAISON DE QUARTIER CHABROL - RETRAIT DES PARTIES COMMUNES DE LA COPROPRIÉTÉ ET DÉMOLITION DES LOCAUX

Mme Clothilde OLLIER entre en séance.

M. Sébastien COTE quitte définitivement la séance en donnant pouvoir à M. Mikel SEBLIN.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Hind EMAD, M. Hervé MARTIN, Mme Catherine RIBOT, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

AFFAIRE 21 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE

Mme Caroline DUFOIX quitte définitivement la séance en donnant pouvoir à Mme Séverine SAINT MARTIN.

M. Boris BELLANGER quitte définitivement la séance en donnant pouvoir à Mme Mylvia HOUGUET.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Abstentions : 10 voix

Se sont abstenus : M. Mohed ALTRAD, M. Serge GUISEPPIN, Mme Stéphanie JANNIN, M. Salim JAWHARI, M. Mustapha MAJDOUL, Mme Isabelle MARSALA, Mme Patricia MIRALLES, M. Bernard TRAVIER, Mme Joëlle URBANI, Mme Annie YAGUE.

*Monsieur le Maire propose une interruption de séance à 14 heures pour une durée de 30 minutes.
La séance est suspendue et reprend à 14 heures 30.*

**AFFAIRE 22 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - ZAC NOUVEAU SAINT ROCH -
DEMANDE D'AGRÉMENT DE CANDIDATURE ROXIM/PITCH - LOT IV1.B**

Mme Agnès ROBIN quitte définitivement la séance en donnant pouvoir à Mme Maryse FAYE.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 61 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

**AFFAIRE 23 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - TRANSPORT ET MOBILITÉ -
TRAMWAY LIGNE 5 - VENTE À MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE DE LA
PARCELLE AI 105 - DOMAINE DE LAVALETTE - COMMUNE DE MONTPELLIER -
APPROBATION**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Hind EMAD,
Mme Julie FRÊCHE, Mme Clara GIMENEZ, Mme Coralie MANTION, M. Laurent NISON, M. Philippe
SAUREL, M. Charles SULTAN.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 57 voix

**AFFAIRE 24 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - EXERCICE DU DROIT DE
PRÉEMPTION - PROPRIÉTÉ DES CONSORTS MONPETIT - 6 RUE DES TOURTERELLES -
CONVENTION DE TIERS PAYEUR ENTRE LA VILLE ET ACM HABITAT - AUTORISATION DE
SIGNATURE**

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Yves BARRAL, M. Michel CALVO, M.
Sébastien COTE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Flora LABOURIER, M. Philippe SAUREL, M. Mikel
SEBLIN, Mme Radia TIKOUK.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Clothilde OLLIER.

**AFFAIRE 25 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - FONCIER - ACQUISITION DE
L'ANCIENNE AGENCE BANCAIRE CRÉDIT AGRICOLE - PLACE RENAUDEL - QUARTIER
CELLENEUVE À MONTPELLIER - APPROBATION**

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 26 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOCAUX ASSOCIATIFS - STRUCTURATION ET FONCTIONNEMENT - APPROBATION

Salim JAWHARI (Le Cœur et l'Action) et Flora LABOURIER ont fait acte de candidature et sont donc désignés.

Ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote : M. Salim JAWHARI.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 62 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenus : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 27 : SERVICES À LA POPULATION ET COHÉSION SOCIALE - MISE À DISPOSITION DES SALLES DES MAISONS POUR TOUS À TITRE GRATUIT - APPROBATION

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Tasnime AKBARALY, M. Luc ALBERNHE, M. Christian ASSAF, M. Yves BARRAL, M. Boris BELLANGER, Mme Véronique BRUNET, M. Michel CALVO, M. Sébastien COTE, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Hind EMAD, Mme Clara GIMENEZ, Mme Clare HART, M. Mustapha LAOUKIRI, Mme Fatma NAKIB, M. Bruno PATERNOT.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 50 voix

AFFAIRE 28 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - MISE À DISPOSITION DE LOCAUX SITUÉS DANS LA RÉSIDENCE GUILLAUME APOLLINAIRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES RESTOS DU CŒUR » - APPROBATION DU LOYER MINORÉ - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION

Mme Clothilde OLLIER quitte la séance.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 64 voix

AFFAIRE 29 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ASSOCIATIFS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « BRIDGE COMÉDIE MONTPELLIER » - APPROBATION DU LOYER MINORÉ - CONVENTION DE LOCATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme Clothilde OLLIER entre en séance.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 30 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - FIXATION DE L'INDEMNITÉ REPRÉSENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS (IRL) - ANNÉE 2020 - APPROBATION

Mme Clothilde OLLIER quitte la séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Marie MASSART, M. Manu REYNAUD.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 62 voix

AFFAIRE 31 : AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE ET RÉVOCABLE - COPROPRIÉTÉ "LES JARDINS D'ANNE" - APPROBATION

Mme Clothilde OLLIER entre en séance.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 65 voix

AFFAIRE 32 : RESSOURCES - CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC - MODALITÉS D'EXERCICE DU DROIT DE GRÈVE À LA VILLE DE MONTPELLIER - APPROBATION

M. Bernard TRAVIER quitte la séance.

Mme Clara GIMENEZ quitte définitivement la séance en donnant pouvoir à M. Hervé MARTIN.

A la suite de l'examen de cette affaire, il est demandé de procéder à un vote par appel nominal.

Monsieur le Maire met au vote cette proposition de vote par appel nominal.

Pour : 64 voix

A l'issue d'un vote électronique, la procédure de vote par appel nominal est adoptée à l'unanimité.

À l'issue d'un vote par appel nominal, la présente délibération est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Pour : 47 voix

Contre : 16 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenu : Luc ALBERNHE.

Ne prend pas part au vote : 0 voix

AFFAIRE 33 : RESSOURCES - FIXATION DU MONTANT HORAIRE DE LA VACATION DE VACCINATION DES INFIRMIERS - APPROBATION

M. Bernard TRAVIER entre en séance.

Mme Clothilde OLLIER quitte la séance.

Mme Célia SERRANO quitte définitivement la séance en donnant pouvoir à M. Bruno PATERNOT.

M. Christophe BOURDIN quitte définitivement la séance en donnant pouvoir à Mme Nadia AKIL.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 64 voix

AFFAIRE 34 : RESSOURCES - MODIFICATION DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASTREINTE DE SÉCURITÉ AU SEIN DU SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ - APPROBATION

Mme Stéphanie JANNIN quitte définitivement la séance sans donner pouvoir.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

AFFAIRE 35 : RESSOURCES - MODALITÉ DE VERSEMENT DES ALLOCATIONS RETOUR À L'EMPLOI DANS LE CADRE D'UNE CRÉATION D'ENTREPRISE - AIDE À LA REPRISE OU À LA CRÉATION D'ENTREPRISE (ARCE) - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

AFFAIRE 36 : RESSOURCES - MISE À DISPOSITION DEUX AGENTS DE LA VILLE DE MONTPELLIER AUPRÈS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 62 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 37 : RESSOURCES - MISE À DISPOSITION DEUX AGENTS DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE AUPRÈS DE LA VILLE DE MONTPELLIER - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

AFFAIRE 38 : RESSOURCES - DÉTERMINATION DU TAUX DE PROMOTION D'AVANCEMENT À L'ÉCHELON SPÉCIAL OU DE CLASSE EXCEPTIONNELLE SUR CERTAINS GRADES - APPROBATION

Mme Clothilde OLLIER entre en séance.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 61 voix

Abstentions : 3 voix

Se sont abstenus : M. Mohed ALTRAD, M. Serge GUISEPPIN, M. Salim JAWHARI.

AFFAIRE 39 : RESSOURCES - ACHAT DE TITRES-RESTAURANT - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE MONTPELLIER ET MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 64 voix

AFFAIRE 40 : RESSOURCES - TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE DE MONTPELLIER - APPROBATION

Mme Clothilde OLLIER quitte la séance.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 55 voix

Abstentions : 8 voix

Se sont abstenus : Mme Alenka DOULAIN, M. Salim JAWHARI, M. Mustapha MAJDOUL, Mme Isabelle MARSALA, Mme Patricia MIRALLES, M. Bernard TRAVIER, Mme Joëlle URBANI, Mme Annie YAGUE.

AFFAIRE 41 : HORS COMMISSION - REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - DÉSIGNATIONS

Organismes	Représentations
AG Copropriétés de la Ville de Montpellier	<i>Abroge la désignation de la délibération n°V2020-160 du 5 octobre 2020</i> Agnès SAURAT
Collège de déontologie	<i>Personnalité qualifiée</i> Régis CAYROL
Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU)	<i>Abroge les désignations de la délibération n°V2020-160 du 5 octobre 2020</i> Sébastien COTE (titulaire) Yvan NOSBE (suppléant)
Faculté des Sciences humaines et des sciences de l'environnement – UFR 3 Université Paul Valéry-Montpellier	Stéphane JOUAULT

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 56 voix

Abstentions : 7 voix

Se sont abstenus : Mme Alenka DOULAIN, M. Mustapha MAJDOUL, Mme Isabelle MARSALA, Mme Patricia MIRALLES, M. Bernard TRAVIER, Mme Joëlle URBANI, Mme Annie YAGUE.

AFFAIRE 42 : RESSOURCES - ARCHIVES MUNICIPALES - AMÉNAGEMENT DES ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTPELLIER - MANDAT VILLE/SA3M - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - APPROBATION

Mme Clothilde OLLIER entre en séance.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 64 voix

AFFAIRE 43 : RESSOURCES - CONCESSION GRAND CŒUR (SERM) - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DES PRÉROGATIVES DE PUISSANCE PUBLIQUE - EXERCICE 2019 - AVENANT N°19 AU TRAITÉ DE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 60 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 44 : RESSOURCES - CONCESSION NOUVEAU GRAND CŒUR (SA3M) - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N° 9 AU TRAITÉ DE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT - AVENANT N° 3 À LA CONVENTION D'AVANCE DE TRÉSORERIE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Hind EMAD, Mme Clara GIMENEZ, M. Hervé MARTIN, Mme Catherine RIBOT, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 45 : RESSOURCES - HAUTS DE LA CROIX D'ARGENT - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE / SA3M - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 64 voix

AFFAIRE 46 : RESSOURCES - PETIT BARD - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE/SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) ET RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DES PRÉROGATIVES DE PUISSANCE PUBLIQUE - EXERCICE 2019 - AVENANT N° 8 À LA CONVENTION D'AVANCE DE TRÉSORERIE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 60 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 47 : RESSOURCES - RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE LA POMPIGNANE - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE/SA3M - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N° 3 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Hind EMAD, Mme Julie FRÊCHE, Mme Clara GIMENEZ, M. Max LEVITA, Mme Coralie MANTION, M. Hervé MARTIN, M. Laurent NISON, Mme Catherine RIBOT, M. Philippe SAUREL, M. Charles SULTAN.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 47 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 48 : RESSOURCES - ZAC DU COTEAU - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE/SA3M - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N°2 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Hind EMAD, Mme Julie FRÊCHE, Mme Clara GIMENEZ, M. Max LEVITA, Mme Coralie MANTION, M. Hervé MARTIN, M. Laurent NISON, Mme Catherine RIBOT, M. Philippe SAUREL, M. Charles SULTAN.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 47 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 49 : RESSOURCES - ZAC ECOLE D'APPLICATION DE L'INFANTERIE - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE/SA3M - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N°10 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Hind EMAD, Mme Clara GIMENEZ, M. Hervé MARTIN, Mme Catherine RIBOT, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 50 : RESSOURCES - ZAC DES GRISETTES - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE/SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N°3 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 60 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 51 : RESSOURCES - ZAC MALBOSC - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE/SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - APPROBATION

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 63 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

AFFAIRE 52 : RESSOURCES - ZAC NOUVEAU SAINT ROCH - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE/SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N°9 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 60 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 53 : RESSOURCES - ZAC OVALIE - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE/SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N°4 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 60 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 54 : RESSOURCES - ZAC PORT MARIANNE - CONSULS DE MER - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE-SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N°15 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 60 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 55 : RESSOURCES - ZAC PORT MARIANNE - JACQUES CŒUR - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE / SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - APPROBATION

Mme Clothilde OLLIER quitte la séance.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 63 voix

AFFAIRE 56 : RESSOURCES - ZAC PORT MARIANNE - JARDINS DE LA LIRONDE - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE-SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N°16 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme Clothilde OLLIER entre en séance.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 60 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 57 : RESSOURCES - ZAC PORT MARIANNE - PARC MARIANNE ET EXTENSION, AVENUE DE LA MER ET PLAINE DU MAS DE CARBONNIER - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE - SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N°13 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Hind EMAD, Mme Julie FRÊCHE, Mme Clara GIMENEZ, M. Max LEVITA, Mme Coralie MANTION, M. Laurent NISON, M. Philippe SAUREL, M. Charles SULTAN.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 52 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 58 : RESSOURCES - ZAC PORT MARIANNE - RÉPUBLIQUE - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE/SA3M - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DES PRÉROGATIVES DE PUISSANCE PUBLIQUE - EXERCICE 2019 - AVENANT N°3 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, M. Abdi EL KANDOUSSI, Mme Hind EMAD, Mme Julie FRÊCHE, Mme Clara GIMENEZ, M. Max LEVITA, Mme Coralie MANTION, M. Hervé MARTIN, M. Laurent NISON, Mme Catherine RIBOT, M. Philippe SAUREL, M. Charles SULTAN.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 47 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 59 : RESSOURCES - ZAC PORT MARIANNE - RIVE GAUCHE - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE-SERM - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N°8 - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Max LEVITA.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 60 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 60 : RESSOURCES - ZAC DE LA RESTANQUE - CONCESSION D'AMÉNAGEMENT VILLE / SA3M - COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITÉ (CRAC) - EXERCICE 2019 - AVENANT N°4 - APPROBATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : M. Michel ASLANIAN, M. Christian ASSAF, M. Roger-Yannick CHARTIER, M. Michaël DELAFOSSE, Mme Hind EMAD, Mme Clara GIMENEZ, M. Hervé MARTIN, Mme Catherine RIBOT, M. Philippe SAUREL.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 53 voix

Abstentions : 2 voix

Se sont abstenues : Mme Alenka DOULAIN, Mme Clothilde OLLIER.

AFFAIRE 61 : HORS COMMISSION - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS - EXERCICE 2021

Mme Clothilde OLLIER quitte définitivement la séance sans donner pouvoir.

Ne participent pas au débat et ne prennent pas part au vote : Mme Tasnime AKBARALY, M. Mohed ALTRAD, M. Christophe BOURDIN, Mme Véronique BRUNET, Mme Elodie BRUN-MANDON, Mme Emilie CABELLO, M. Michel CALVO, M. Sébastien COTE, Mme Clare HART, Mme Nicole MARIN-KHOURY, Mme Marie MASSART, Mme Fatma NAKIB, M. Manu REYNAUD.

A l'issue d'un vote électronique, la présente délibération est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Pour : 49 voix

Abstention : 1 voix

S'est abstenue : Mme Alenka DOULAIN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 35.

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales, le compte-rendu du Conseil Municipal est affiché à l'Hôtel de Ville et mis en ligne sur le site internet sous sept jours.